



SOS MCS

19/02/2022

Chers toutes et tous,

Ce message regroupe plusieurs actions en ligne (pas seulement des pétitions). Elles sont rapides à réaliser !

1/ Chauffage au bois, un scandale sanitaire et environnemental :

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=n5EBh0ab9ck>

Pétition : https://www.change.org/p/stop-au-chauffage-bois-polluant?recruiter=652625588&recruited_by_id=92816070-c2cf-11e6-abf4-31434c70f719&utm_source=share_petition&utm_medium=copylink&utm_campaign=petition_dashboard

De quoi argumenter auprès des personnes qui ne comprennent pas que nous ne supportons pas cette combustion "si naturelle !" et qui est manifestement très toxique : nous pouvons reprendre avec profit l'argumentaire du Collectif Strasbourg Breathe et du Collectif Air-Santé-Climat (2 PJ en bas de ce message)

2/ Action "Sauver une vie" :

<https://aseq-ehaq.ca/logement-pour-scm/>

Courriel pour une femme qui va bénéficier d'un suicide assisté parce qu'elle ne peut pas trouver un logement adapté à son handicap; ça se passe au Canada mais il y a malheureusement des cas aussi dramatiques en France !

3/ Action pour s'opposer au rapport de l'INSPQ :

"Retirer, réviser et mettre à jour le Rapport de l'INSPQ sur la SCM/MCS" : <https://aseq-ehaq.ca/agir/>

Aider nos amis canadiens, c'est nous aider aussi !

Le rapport québécois servira probablement de référence à nos autorités sanitaires, elles ne s'en priveront pas...

4/ Pétition à signer et surtout à faire signer par tous vos contacts :

"Nous voulons vivre en bonne santé sur une planète saine"



SOS MCS

<https://agir.greenvoice.fr/petitions/nous-voulons-vivre-en-bonne-sante-sur-une-planete-saine>

Il ne manque que 47 932 signatures pour l'objectif à atteindre !

5/ Demain, dimanche 20 février :

Posez vos questions à Olivier Véran :

"Posez toutes vos questions à Olivier Véran, ministre de la Santé. Il sera l'invité du Grand Jury dimanche 20 février à partir de 12h sur #RTL.

Vos questions lui seront posées en direct pendant l'émission #LeGrandJury" :

<https://www.facebook.com/RTL/posts/10166556658560284>

Argumentaire du Collectif Strasbourg Respire, Dr Thomas Bourdrel,

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=n5EBh0ab9ck>

Pétition : <https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/stop-chauffage-bois-polluant/170843>

Vous avez aimé le scandale du diesel ? Vous allez adorer celui du chauffage au bois.

« Un feu qui ronronne une après-midi dans une cheminée émet autant de particules qu'un véhicule diesel âgé de huit ans ayant roulé plusieurs milliers de kilomètres » - (Julien Assoun, chef de service de la DRIEE Île-de-France, 2014)

Le chauffage au bois représente une majeure partie de la pollution atmosphérique hivernale mais aussi des nuisances olfactives fortement désagréables. Il n'est pas rare de retrouver des taux de particules fines dépassant de cinq à trente fois les valeurs recommandées par l'OMS aux abords d'une maison utilisant ce mode de chauffage ainsi que sur les terrains voisins. A cela s'ajoute aussi une liste de polluants appartenant à la famille des HAP et classés comme cancérigènes par le CIRC, on les retrouve notamment dans la fumée de cigarette et le fioul. Ceci s'apparente à une forme de tabagisme passif avec ses effets sur la santé que nous connaissons tous.

« La combustion domestique de la biomasse est identifiée comme une source considérable de HAP cancérigènes ... Par conséquent, l'exposition hivernale est considérée comme responsable de la plus grande partie (76 %) du risque excédentaire estimé de cancer au cours de la vie. » - (Annual exposure to polycyclic aromatic hydrocarbons in urban environments linked to wintertime wood-burning episodes, European Geosciences Union, 2021).

Cette forme de pollution a été abondamment décrite dans la littérature scientifique et aussi quelques organismes publics, dont Santé Publique France et l'INERIS. La plupart des chercheurs ayant réalisé des travaux sur le sujet décrivent un risque quasi-certain pour la santé des gens respirant un air chargé de ces polluants, voire



SOS MCS

même des risques de cancer accrus pour certains, à l'instar de la cigarette. Il est à noter que les capteurs officiels (AASQA) sont rarement situés à proximité d'une cheminée, ce qui laisse croire le grand public que les taux de particules fines sont bas alors que cette pollution se limite généralement à une centaine de mètres de la cheminée émettrice. En milieu rural il n'existe pas de dispositif de mesure alors que les taux sont très souvent largement au-dessus de ce que l'on observe en ville et ceci pendant toute la période hivernale.

Derrière cette pollution il y aussi des victimes.

Malgré tout cela, le Gouvernement continue à inciter financièrement ce mode de chauffage en connaissance de cause. Madame Royal a renoncé en 2014 à agir sur ce levier connaissant aussi les risques sanitaires tels que décrits scientifiquement.

Le GIEC alerte l'Union européenne : « Ces scientifiques alertent sur le danger du développement industriel des forêts européennes, qui ne permet pas de compenser l'augmentation des émissions de CO2 liées au développement des centrales et chauffages au bois et ils estiment que si rien n'est fait la filière bois énergie sera responsable, à elle seule, d'un accroissement de 10 % des gaz à effet de serre dans les dix prochaines années. » - (Dr Thomas Bourdrel, collectif Strasbourg Respire, 2021)

Nous sommes à la veille d'un scandale sanitaire et environnemental, proche de celui du diesel.

Qui mettra fin à ce fléau ?

Argumentaire du Collectif Air-Santé-Climat :

"Comme de nombreux experts le répètent, la combustion du bois émet des particules remplies d'hydrocarbures aromatiques polycycliques les plus cancérigènes (HAP) ; HAP qui sont également émis sous forme de gaz.

Ainsi, l'étude reprise ci-dessous montre également "que certains HAP sont plus cancérigènes que d'autres. Or, lorsque les chercheurs ont pris cette donnée en compte, la proportion du risque de cancer résultant de la combustion du bois est passée à 43 %, le diesel et le pétrole à 36 % et l'essence à 17 %".

<https://www.pourquoidoctor.fr/Articles/Question-d-actu/38115-Les-feux-cheminee-emettent-de-particules-cancerigenes-voitures>

Une deuxième étude alerte également que même les poêles à bois récents émettent - pour une même quantité d'énergie émise - plus de 100 fois plus de particules toxiques que le diesel (fioul) :

<https://www.theguardian.com/environment/2021/oct/09/eco-wood-stoves-emit-pollution-hgv-ecodesign>



SOS MCS

https://fr.news.yahoo.com/feux-cheminee-origine-pres-moitie-risques-cancer-pollution-air-133527473.html?guccounter=1&guce_referrer=aHR0cHM6Ly93d3cuZ29vZ2xlLmNvbS8&guce_referrer_sig=AQAAAMFGO28BPY_2mXNrRDmK5wyh31pVhRPs_LzPYE9GLfHZN PWeRO5a5OZ0hB5gWbq29Cse99E-ZreBkRPUcVGhWe741av4uUrTJnZZMHvjdRqrScIfjVcfgX-2GFEYCV_wKsFAyGuLRSH6ScN5yJO4ep0lavwQ-GZQdtcdBckmwe3f

Cette dernière étude chinoise permet de comparer les effets sanitaires dus à la combustion de bois et de charbon dans le résidentiel :

<https://www.nature.com/articles/s41560-021-00951-1.pdf?origin=ppub>

L'interdiction du gaz dans les logements neufs et la promotion du chauffage au bois individuel, collectif et centrales à bois est une grande erreur de santé publique tout particulièrement dans nos villes polluées soumises à un plan de protection de l'atmosphère (PPA).

Voici d'ailleurs notre tribune sur ce sujet :

<https://www.asef-asso.fr/actualite/tribune-du-collectif-air-sante-climat-pour-larret-du-developpement-du-bois-energie-dans-les-villes-polluees-accompagne-dune-levee-de-linterdiction-du-gaz-dans-les-logement/>

Sur le plan climatique, la combustion de bois se révèle également néfaste. 500 scientifiques ont récemment signé une tribune pour alerter sur ce sujet (articles suivants).

https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/06/04/le-bois-une-source-d-energie-pas-si-verte-dans-un-marche-de-la-biomasse-qui-s-industrialise_6082762_3244.html

"Le bois, une source d'énergie pas si verte. Alors que l'Union européenne doit réviser sa directive sur les énergies renouvelables, scientifiques et ONG dénoncent les effets pervers du recours à la biomasse, qui aggrave le dérèglement climatique."

https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/02/11/pour-le-climat-bruler-du-bois-n-est-pas-une-alternative-a-la-combustion-fossile-alertent-500-scientifiques_6069636_3244.html

« Dans une lettre adressée notamment à Joe Biden et Ursula von der Leyen, ces spécialistes affirment que recourir massivement à la biomasse forestière peut porter atteinte aux objectifs climatiques et à la biodiversité. »

Cet appel international sur le bois-énergie : L'UE doit protéger les forêts plutôt que les brûler pour produire de l'énergie

Nos précédentes tribunes sur ce sujet :



SOS MCS

<https://www.asef-asso.fr/actualite/tribune-du-collectif-air-sante-climat-chauffage-au-bois/>

<https://www.asef-asso.fr/actualite/tribune-du-collectif-air-sante-climat-les-particules-de-combustion/>

A bientôt !
Très cordialement,

Christine MALFAY-REGNIER